Saint-Claudemag

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-CLAUDE

www.saint-claude.fr

I TO

N°88 - Été 2022



Page 16

Pêle-mêle



La Municipalité a rendu hommage à Daniel Jacquemin et Anne-Marie Vidaillet lors d'un vernissage privé en présence de la famille des artistes, organisé le vendredi 4 mars à l'occasion de l'exposition présentée en mars au Caveau des artistes.



Belle soirée spatiale et embarquement réussi avec succès avec l'extraterrienne La Bajon, gastronaute de choc lors de son spectacle le jeudi 21 avril.



Les petites mains ont fabriqué de jolis poussins rigolos avec Corinne Clerc, animatrice de l'Espace Mosaïque, lors d'une animation inédite pendant les vacances de printemps au Monde des Automates.



La seconde édition du **Festival Inter'Nature du Haut-Jura** a rencontré un franc succès lors de ses trois jours d'exposition photographique début avril.



La commémoration du 77^{ème} anniversaire de la Victoire 1945 s'est tenue au Monument aux Morts, le 8 mai dernier.

Sommaire

Sommaire, Éditorial

Appels

Intramuros

Pendant l'été

Budget 2022

Actualités

Éoliennes

Petites villes de demain

Camping Le Martinet

Expositions

Libre expression

Agenda





Saint-Claude Mag N°88 - Été 2022

Hôtel de Ville - BP 123 39206 Saint-Claude Cedex Tél. 03 84 41 42 43

www.saint-claude.fr

Directeur de la publication : Jean-Louis MILLET Conception graphique: PC01.fr / Freshclic.fr

Photos: Ville de Saint-Claude - DR

Impression : Estimprim Tirage 6 000 exemplaires

Dépôt légal à parution. ISSN 1268-7634

Imprimé sur papier certifié PEFC, imprimerie labellisée Imprim'Vert

Fermeture de la piscine : on est parti pour deux étés de fermeture, voire trois!

Chères Sanclaudiennes, chers Sanclaudiens,

Le projet de nouveau Centre nautique de Villard-Saint-Sauveur, attendu depuis longtemps, sera une superbe réalisation pour la satisfaction de tous. Sa construction ne peut se faire sans fermeture de cet équipement, dans la mesure où le projet sera réalisé à l'emplacement de l'actuelle piscine.

Toutefois, sa mise en œuvre pose question car elle va maintenir fermée la piscine pendant deux étés minimum et très vraisemblablement trois étés consécutifs. En effet, le planning présenté prévoit une ouverture au 1e juillet 2024 mais sans marge de sécurité. Si le chantier prend un minimum de retard, sa livraison sera retardée de plusieurs mois, neutralisant l'été 2024.

Pour éviter trois années de fermeture, j'ai proposé que l'on décale le démarrage des gros travaux au 1er septembre prochain, sauvant la saison d'été 2022. Cela n'empêchait pas de réaliser en mai les études de sols et les prélèvements amiante nécessaires au bouclage financier du dossier, sauf que cette possibilité a été rejetée.

Le vrai chantier ne commencera que le 28 mars 2023 d'après le planning de la SEMCODA qui assure l'assistance à Maîtrise d'ouvrage. Aussi, on a du mal à comprendre qu'il faille absolument démolir le bâtiment des vestiaires en juillet/août et fermer la piscine cet été, alors que le gros du chantier ne démarre que neuf mois plus tard.

J'ai demandé, sans succès, au Président de la Communauté de

Éditorial du Maire



communes par mail du 22 mars 2022, de solliciter la SEMCODA pour qu'elle nous propose un planning alternatif avec démarrage des opérations de démolition début septembre.

Cette fermeture aura des conséquences sur le tourisme, la gestion du camping, ainsi que pour l'apprentissage de la natation, obligation scolaire. Par ailleurs, tout le monde ne part pas en vacances et la piscine est le seul loisir estival pour beaucoup. La neutralisation du Centre nautique en été 2022 est regrettable, sachant que 2023 est bien sûr condamnée et 2024 fortement compromise.

Enfin, concernant le déficit annuel 2022 que cette fermeture permet d'économiser, nous avions proposé que la Ville de Saint-Claude y participe.

Avec Lilian COTTET-EMARD, Vice-Président aux Sports, nous nous sommes opposés à cette fermeture pour l'été qui vient. Malheureusement, il en a été décidé autrement. Nous aurions pu faire différemment sans que cela ne mette en péril la réalisation de ce beau projet.

On nous dira qu'une fois le nouveau Centre nautique ouvert, tout sera oublié... Et c'est vrai.

Mais en attendant...

Jean-Louis MILLET





Soutien pour l'embellissement des façades

La Municipalité soutient depuis plusieurs années l'« Opération Façades » pour offrir une image des plus sympathiques de la ville de Saint-Claude.

La commune apporte une participation financière de :

- 20 euros du mètre carré pour du ravalement de façade pour les bâtiments situés dans la zone de l'hypercentre (ZPPAUP : Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager), 10 euros hors de cette zone
- 30 euros du mètre carré si l'on y ajoute de l'isolation extérieure, 20 euros hors zone ZPPAUP

Le montant de la subvention est plafonné à 50 % du total hors taxes des travaux.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser aux Services Techniques municipaux par téléphone au 03 84 45 79 59.



Bon à savoir:

Récemment, par délibération en date du 27 janvier 2022, l'assemblée municipale a souhaité élargir son aide aux travaux de ravalement de façades et d'isolation extérieure. Désormais, sont concernés par ces aides, tous les bâtiments d'habitation situés sur le territoire communal, ainsi que les bâtiments abritant une activité touristique.

Recensement citoyen

VOUS ÊTES FRANÇAIS (ou de double nationalité) ET AVEZ PLUS DE 16 ANS ?

PENSEZ AU RECENSEMENT CITOYEN

Tous les jeunes français doivent participer à la Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC). Sans cette participation, les inscriptions aux examens scolaires, concours et permis de conduire peuvent être refusées. Alors faites-vous recenser sans tarder!

Ce recensement est obligatoire et indispensable.

➤ Contactez la Mairie de Saint-Claude, Service Population par téléphone au 03 84 41 42 43.

Le service est ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 17h.







VOUS SOUHAITEZ AIDER VOTRE VILLE À SE DÉVELOPPER ?

Faites un legs!



CE LEGS SERA EMPLOYÉ POUR

améliorer la ville que vous aimez.

VOUS SAUREZ AINSI OÙ IRA LE FRUIT DE VOTRE TRAVAIL.

RENSEIGNEMENTS : MAIRIE DE SAINT-CLAUDE • TÉL. 03 84 41 42 45 OU DIRECTEMENT AUPRÈS DE VOTRE NOTAIRE



Intramuros: l'information locale dans sa poche

Restez connecté-e avec notre commune

En partenariat avec la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude*, la Ville de Saint-Claude s'est dotée de l'application mobile INTRAMUROS, plateforme dédiée à la communication avec les administrés.

Cet outil vise à diffuser de l'information pratique aux habitants du territoire et permet également de les alerter et de les faire participer.

Il vient ainsi compléter les outils de communication déjà présents : site Internet, réseaux sociaux, bulletin municipal, panneaux lumineux d'information...

L'application permet de retrouver en quelques clics sur son Smartphone, l'information essentielle comme les principaux services, les événements et animations du territoire, l'information sur les commerces ou les associations.

Vous avez également la possibilité d'interagir en signalant un accident, des déchets sauvages, la perte d'un objet... directement via l'application.

Sachez que plus il y aura d'utilisateurs, plus l'application aura un intérêt.

Nous ne pouvons ainsi que vous inviter à la télécharger sur vos Smartphones et à en faire la promotion autour de vous.



Comment ça marche?

L'application est téléchargeable gratuitement (sans publicité, ni collecte des données personnelles) sur App Store, Google Play ou via un QR Code. Une fois installée sur votre Smartphone (ou tablette), vous pouvez consulter et recevoir de l'information directement dans votre poche!

Pour cela rien de plus simple : recherchez votre commune et abonnez-vous aux notifications que vous souhaitez recevoir.

Associations, entreprises, commerces, professionnels, établissements scolaires...?

➤ Contactez le Service Communication de la Ville pour apparaître sur l'application et diffuser vos actualités: 03 84 41 42 83 ou par mail: communication@mairie-saintclaude.fr

*La Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude met à disposition gratuitement l'application Intramuros aux 22 communes du territoire. Financé par la subvention France Relance à hauteur de 80 %, les 20 % restant sont pris en charge par la Communauté de commune Haut-Jura Saint-Claude.

lieux à visiter et les services de votre commune et des alentours!



Saint-Claude, membre des « 100 Plus Beaux Détours de France » depuis plus de cinq ans

Le guide des plus belles petites villes de France est disponible!

Retirez votre exemplaire gratuitement à l'Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude.

Notre Commune est membre du réseau des « 100 Plus Beaux Détours de France » depuis 2016. C'est à ce titre que nous figurons dans ce guide et cette 24ème édition diffusée à 180 000 exemplaires fait de lui le premier guide touristique français. C'est le plus important tirage des guides estampillés Michelin!

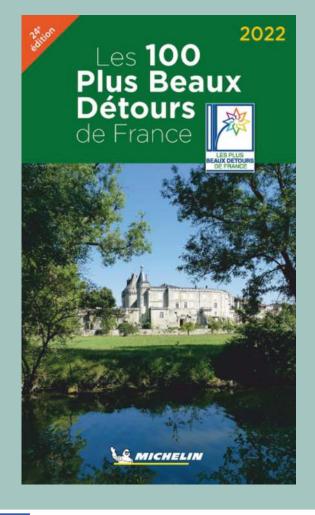
Ce tirage est notamment permis grâce à l'effort financier consenti par les adhérents du réseau (cotisation annuelle de 3 700 €) et à celui des partenaires de l'association (UNI VDL, La Poste, Enedis).

La page de présentation réservée à notre ville et aux communes alentour comporte également une liste d'établissements hôteliers et de restauration. Elle est complétée par un plan pratique apprécié de nos visiteurs.

Outre l'incontournable support de promotion que constitue ce guide pour notre commune, nous figurons aussi sur le site Internet du réseau : www.plusbeauxdetours.com et nous bénéficions depuis 2006, d'un audit périodique réalisé par Michelin et pris en charge par l'association.

De manière plus permanente, le congrès annuel et les réunions régionales sont organisées de manière à favoriser un maximum d'échanges d'expériences entre nos villes qui se retrouvent sur une volonté commune de développer leur attractivité touristique pour proposer une offre alternative et de qualité.

En savoir plus: www.plusbeauxdetours.com



Opération **Tranquillité Vacances**

Le dispositif Opération Tranquillité Vacances est gratuit et permet de partir plus sereinement en vacances. Une surveillance accrue est alors mise en place, des patrouilles effectuant régulièrement des passages autour des habitations et des commerces pendant l'absence de leurs propriétaires, ou locataires, afin de limiter les risques de



cambriolage et de prévenir rapidement les personnes en cas d'effraction.

Renseignements: Police municipale Tél. 03 84 45 62 29

RAPPEL : Tranquillité et civilité

Pour la tranquillité de tous, vous pouvez utiliser vos tondeuses à gazon, taille-herbes, tronçonneuses ou autres outils «sonores»:

Du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 13h30 à 20h. Les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.

Merci de respecter ces horaires.

Merci de respecter ces no Circulaire préfectorale du 13 mars 2012.



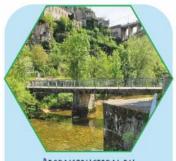
Santé

BUDGET 2022 : DES COUPS DE RABOT POUR COMPENSER LA BAISSE DES DOTATIONS

La perte d'1,2 million d'euros de dotation du au fait que la ville de Saint-Claude est passée en dessous de 10 000 habitants ajoutée à une baisse des recettes fiscales de 530 000 € rend la facture de la désindustrialisation de Saint-Claude quelque peu salée.

Le remplacement du Pont de la Pipe pour un 1,2 million d'euros double la facture et nous oblige à sacrifier d'autres investissements.

Pour présenter un budget convenable il aura été nécessaire de réduire drastiquement tous les postes de dépenses.



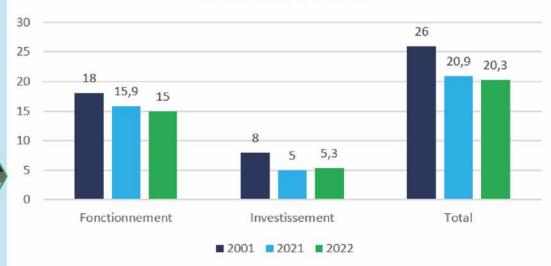
RECONSTRUCTION DU PONT DE LA PIPE

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT EN 2022

- Reconstruction du Pont de la Pipe
- Aménagement du parking, rue Rosset
- Rénovation des vestiaires des Champs de Bienne (dernière tranche)
- Restauration de la fresque, parking Lamartine
- Renaturation des berges de la Bienne, Faubourg Marcel
- Transformation d'une partie du 1^{er} étage du Marché couvert de la Grenette, en salle de réunion

BUDGET GLOBAL _____

EN MILLIERS D'€UROS



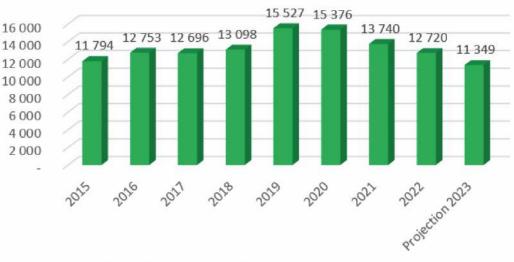




RUE ROSSET

EN-COURS DES EMPRUNTS





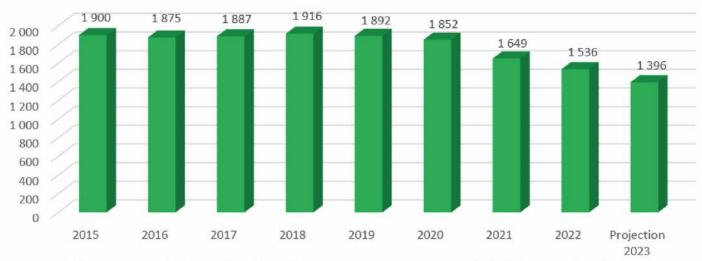
Nouvelle salle de Réunion, Marché couvert de la Grenette



La baisse de l'endettement de la ville se poursuit et revient au niveau de 2016.

ANNUITÉS D'EMPRUNTS

EN MILLIERS D'€UROS

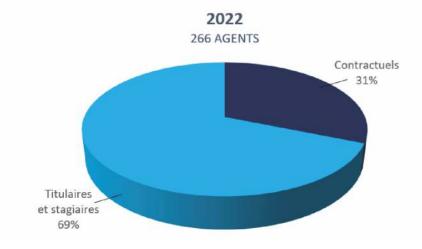


La baisse se poursuit. L'annuité de remboursement des emprunts a baissé de 20 % depuis 2018.

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT NETTE (CAF) +422 798 500 000 400 000 300 000 200 000 209 232 -302 063 -305 605 -241 913 100 000 0 -100 000 -200 000 -300 000 2014 2020 2021 2022 2017 -400 000

FRAIS DE PERSONNEL

Le personnel municipal est composé de 266 agents en 2022 (183 titulaires et stagiaires et 83 contractuels).



BUDGETS EAU ET ASSAINISSEMENT

Les travaux de mise en séparatif des réseaux se poursuivent avec le chantier engagé Avenue de Belfort jusqu'au 15 août, de la rue Reybert jusqu'au Pont de Pierre.

À l'automne, c'est la rue Mercière qui sera en travaux.

Rue du Pont Central et rue du Miroir : travaux prévus de mai à fin juillet. Pose d'enrobés rue Henri Ponard, rue Bonneville, Chemin de la Coupe, rue du Barrage : du 15 avril à fin mai.

Travaux de voirie dans les communes fusionnées, ainsi que sur Noirecombe et Vaucluse.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT, AVENUE DE BELFORT





Remerciements aux acteurs et actrices de la crise du Covid-19



les personnes qui ont contribué bénévolement ou non à la gestion locale de la crise du Covid-19 ont été conviées pour une soirée de remerciements à l'Espace Bavoux-Lançon.

Contribution à la confection et à la distribution de masques, aux appels téléphoniques, aux tests, à la vaccination, à la fourniture de matériel

Le 1er avril dernier, toutes et à l'embellissement de la Salle des Fêtes (par le Festival Inter'Nature du Haut-Jura) mais aussi à la collecte en faveur de l'Ukraine.

> À Saint-Claude, 42 856 vaccins ont été administrés, dont 17 350 premières injections, 15 350 deuxièmes injections, 9 439 rappels et 497 injections pédiatriques, soit le quart des injections (162 000) effectuées dans les centres de vaccination de tout le Jura.

78^{ème} anniversaire de la **Rafle du 9 avril 1944**



Pierre MARC, Jean LORGE et Jean LAPERRIÈRE ont reçu des mains de Monsieur le Maire, la médaille de la ville.

La commémoration de la Rafle du 9 avril 1944 qui a vu 302 Sanclaudiens déportés dans les camps de concentration a été marquée cette année par la présence, pour la première fois, d'une délégation allemande de notre ville partenaire de Rottenburg am Neckar.

Les trois déportés survivants de cette rafle, Jean Laperrière, Jean Lorge et Pierre Marc étaient présents et ont reçu à l'issue de la cérémonie, la Médaille d'Honneur de la Ville de Saint-Claude, médaille qui, à travers eux, honore tous les déportés.



Dépôt d'une gerbe sur la Place du 9 avril 1944 par Stephan NEHER Maire de Rottenburg am Neckar.

Pont de la Pipe

La procédure du nécessaire remplacement du Pont de la Pipe est en cours.

L'appel d'offres a été lancé.

Le montant des travaux s'élève à 1,2 million d'euros TTC incluant l'enlèvement du Pont actuel pour 500 000 euros TTC et le nouveau pont pour 700 000 euros TTC.



Les travaux devraient débuter à partir de la fin du mois de juin 2022 et se poursuivre sur une durée de dix mois, pour une mise en service au printemps 2023.

Pont de l'Isle, entièrement rénové



La Ville de Saint-Claude tient à remercier le Conseil départemental du Jura pour les travaux réalisés sur le pont de l'Isle désormais entièrement rénové.

Téléphonie mobile : l'aménagement numérique du territoire se poursuit avec l'installation d'un nouveau pylône

Un pylône de téléphonie mobile est en cours d'installation sur les secteurs de La Rixouse, Villard-sur-Bienne, Valfin-lès-Saint-Claude et Noirecombe. Ce relais devrait être opérationnel d'ici la fin de l'année. Une installation très attendue par les habitants de ces secteurs situés en zones blanches jusqu'à présent.

Quant à l'accès Internet, d'autres aménagements sont en voie de réalisation.





Le Conseil municipal de Saint-Claude **interdit les éoliennes** sur le territoire de la commune

C'est à titre préventif que le Conseil municipal a interdit l'implantation de ces monstres de 240 m de haut pour ne pas défigurer nos paysages, première richesse de notre territoire.

Le Maire de Saint-Claude a invité toutes les communes du Haut-Jura à adopter la même délibération.

Délibération en date du 27 janvier 2022

Objet : INTERDICTION D'IMPLANTATION D'ÉOLIENNE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

Vu l'article L. 2212-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Saint-Claude connaît une situation difficile avec des crises économiques répétées et une désindustrialisation qui a provoqué depuis quinze ans une baisse continue de sa population dont une partie a quitté la ville pour trouver du travail sous d'autres cieux.

Ainsi, la démographie sanclaudienne est passée de 12 418 habitants en 2009 à 9 225 habitants au 1^{er} janvier 2022, à savoir une perte de 3 193 habitants en treize ans, soit le quart de la population.

Plus que jamais, même si cela ne compensera pas la perte des emplois industriels, il est nécessaire de jouer la carte touristique en profitant de l'afflux de touristes attirés par la beauté et l'authenticité du Haut-Jura. En effet, le Haut-Jura est vanté et vendu pour la beauté de ses paysages. Il convient dès lors de ne pas les dégrader et de les protéger.

C'est pourquoi, nous nous refusons à voir un jour massacrer nos paysages avec l'implantation d'éoliennes, qui ne sont qu'une source de revenus spéculatifs pour quelques-uns au détriment de l'intérêt général, et n'ont qu'un rendement dérisoire en termes de production électrique. Il n'est pas envisageable de voir fleurir des monstres d'acier de plus de 200 mètres de haut, dont de surcroît, les effets dévastateurs sur la santé des populations et sur la faune sont considérables.

Par contre, pourquoi ne pas étudier des mini-éoliennes ne dépassant pas 15 mètres de hauteur et pouvant équiper des maisons isolées dans des secteurs d'habitat très dispersé. Cela existait il y a plusieurs décennies.

Notre région montagneuse, avec ses nombreux cours d'eau, a surtout vocation à développer tout ce qui doit l'être en équipements hydroélectriques. C'est là une énergie verte renouvelable adaptée à notre territoire dont la continuité en matière de production peut être assurée pour l'avenir par l'installation de Stations de Transfert d'Énergie par Pompage (STEP).

Par ailleurs, la Communauté de communes a encouragé le développement du photovoltaïque.

En conséquence et pour protéger notre territoire et notre tourisme, le Conseil municipal interdit toute implantation d'éolienne sur le territoire de la commune, qu'il s'agisse d'initiatives publiques ou privées.



Programme Petites villes de demain

L'État a lancé en 2020, le programme « Petites Villes de demain » pour améliorer la vie des citoyens dans les villes de moins de 20 000 habitants. Saint-Claude fait partie des 1600 villes retenues pour ce projet et bénéficie d'un soutien spécifique de l'État pour accélérer sa revitalisation.

La Ville de Saint-Claude et la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude travaillent donc sur la stratégie du programme. Ce dernier se décline en plusieurs étapes : rédaction d'une feuille de route, écriture du programme d'actions, signature d'une convention avec l'État, puis suivi et bilan régulier des actions.

Pauline LE BARON (cheffe de projet de la Communauté de communes) et Marie-Laurence MEYLING (Manager commerce de la Ville) collaborent étroitement au développement des projets et des actions pour la revitalisation de Saint-Claude.

Pauline LE BARON est chargée d'animer, de programmer et de coordonner les projets, en mobilisant les partenaires et les financements inhérents. Elle suit l'avancement technique, administratif et financier des opérations. Elle assure également la communication, la concertation avec les habitants et évalue le programme.

Marie-Laurence MEYLING, s'attache à développer l'attractivité commerciale du centre-ville de Saint-Claude. Elle favorise aussi l'accès des porteurs de projets aux locaux commerciaux du centre-ville, en revitalisant, par exemple, la partie haute de la rue de la Poyat pour y installer des artisans.

La feuille de route a été validée par les élus et les services préfectoraux avec 3 actions prioritaires:

L'économie:

- Valoriser et développer l'offre commerciale, artisanale et industrielle
- Dynamiser les formations en rapport avec les filières fortes
- Optimiser l'utilisation des ressources naturelle locales et des économies d'énergie

Le cadre de vie :

- Proposer une offre de logements de qualité
- Faciliter la mobilité sur le territoire
- Aménager des espaces publics agréables

La culture et le tourisme :

- Positiver l'image de la ville et capter le flux touristique
- Organiser et mettre en valeur les activités de pleine nature
- Développer l'offre culturelle, les services et les équipements

Des actions sont déjà engagées avec deux études, l'une sur l'habitat et l'autre sur l'impact de la crise sanitaire sur les commerces du centre-ville. Les habitants et acteurs locaux seront sollicités pour participer à ce programme tout au long de son développement, dans un but commun : renforcer l'attractivité et l'image de la ville pour que chacun ait plaisir à vivre à Saint-Claude.

Contacts:

petitesvillesdedemain@hautjurasaintclaude.fr manager.commerce@mairie-saint-claude.fr



Monsieur et Madame VIE vous accueillent au

Denis VIE et sa compagne, Angélique.

Suite au départ des précédents gérants (Richard Uny et Patricia Capelli), Adèle Coudor et Marion Duqueroix, deux étudiantes en Master Management du Tourisme à Perpignan, avaient repris la gestion temporaire du camping municipal « Flower Camping Le Martinet » en 2021. Aujourd'hui, en accord avec la Ville de Saint-Claude, le camping est géré par Denis VIE avec le soutien de sa fille. **Adeline VIE-MASSU, tous deux** originaires de la cité pipière.

Recrutés et soutenus par la Ville, les cogérants sont en contrat pendant deux ans et espèrent devenir indépendants à son terme afin de gérer le camping dans son intégralité et en totale autonomie.

Après vingt ans dans le secteur de la mécanique, Denis VIE se reconvertit et ouvre, avec sa compagne, un restaurant dans le sud de la France. Il revient finalement à ses sources, dans son Jura natal et travaille de nouveau dans la mécanique pendant quelques années. Mais sa volonté de rejoindre le secteur touristique ne le quittera pas...

Adeline VIE-MASSU, fille de Denis, suit les traces de son père. Encharge de la gestion de patrimoine et d'assurances-vie à Orléans, elle se reconvertit totalement et rejoint son père pour l'épauler dans sa nouvelle vie professionnelle.

Un camping à taille humaine, entouré de nature et des montagnes du Jura

Flower Camping Le Martinet

Depuis le début de l'année, les cogérants ont œuvré, en collaboration avec les services municipaux, pour préparer la réouverture du camping et accueillir les futurs touristes.

Situé au cœur du Parc Naturel Régional du Haut-Jura, le camping dispose toujours de ses 107 emplacements dont 17 locatifs (cabanes, chalets et lodges freeflowers).

La Ville se charge notamment de l'entretien courant du camping, des recrutements et de l'achat des fournitures.

Des activités propices à la mise en valeur de notre territoire

Au sein du camping, les cogérants souhaitent poursuivre la démarche écologique et environnementale déjà menée par les précédents gérants et proposer des activités en ce sens : randonnées pédestres accompagnées, balades à vélo... Et nouveauté cette année : « Nous proposerons la location de vélos à assistance électrique pour permettre aux campeurs de se déplacer facilement sur le territoire » précise Denis. « Nous travaillons actuellement avec le CPIE du Haut-Jura afin de proposer aux campeurs, des activités nature, notamment sur l'éveil des sens (activités musicales, dégustation de fleurs en balade...) durant l'été» poursuit Adeline. De belles façons de ne pas dénaturer le camping et de conserver l'identité qui a fait son succès.

Des services de qualité, malheureusement sans piscine cette année

Les services sur place demeurent avec notamment : épicerie, boutique de souvenirs, barbecue collectif, et restaurant, dont la gérante n'est autre que la compagne de Denis VIE, Angélique VIE, qui accueillait déjà ses clients en 2021 et a rouvert son restaurant depuis le 20 mai cette année (ouverture du mardi midi au dimanche midi inclus fermeture le dimanche soir et le lundi toute la journée). Forte de ses expériences passées dans le commerce, Angélique gère aujourd'hui le restaurant du camping et une structure de traiteur en parallèle.

La piscine quant à elle, sera malheureusement fermée cette saison en raison des travaux à venir sur le site qui devraient durer jusqu'en 2024 (cf. éditorial de Monsieur le Maire, page 3).

La saison est lancée depuis le 1er mai, les réservations sont ouvertes et le camping affiche déjà complet pour certaines dates de la haute saison!

Et Denis l'affirme : « Notre objectif est de redynamiser le camping et pour cela, nous avons déjà imaginé un beau programme pour la saison estivale : soirées à thème, paëlla à emporter... ». Il conclut : « Nous sommes très heureux et fiers de ce projet, c'est un vrai challenge familial que nous nous lançons. Nous tenons à remercier la Municipalité pour sa confiance et les services municipaux pour le travail effectué à nos côtés ».

Renseignements et réservations : **Flower Camping Le Martinet**

14, route du Martinet 39200 VILLARD-SAINT-SAUVEUR

campinglemartinet@mairie-saintclaude.fr

Tél. 03 84 45 00 40

Musée de l'Abbaye : nouvelle exposition temporaire 10/20

10 - 20

dix ans de la seconde donation de Guy Bardone, vingt ans de la première donation de Guy Bardone et René Genis.

Jusqu'au 4 septembre 2022

GUY BARDONE - PAUL COLLOMB - RENÉ GENIS - RAYMOND LEGUEULT HITOSHI MORI - JEAN-CLAUDE VERPILLAT - JUNJI YAMASHITA

2022 étant l'année des vingt ans de la donation de 2002, constitutive de la création du Musée de l'Abbaye, et des dix ans de la seconde donation de Guy Bardone de 2012, cette année « anniversaire » est l'occasion de proposer une exposition autour des deux donateurs, Guy Bardone et René Genis, en exposant également leurs amis peintres : Paul Collomb, Raymond Legueult, Hitoshi Mori, Jean-Claude Verpillat et Junji Yamashita.

Renseignements:

Musée de l'Abbaye
Donations Guy Bardone – René Genis
3, Place de l'Abbaye
Tél. 03 84 38 12 60
www.museedelabbaye.fr



uy Bardone, Intérieur au vin blanc, 1990 édit photo : Pierre Guenat - Création g

Le Monde des Automates

Découvrez nos personnages animés

« Le monde merveilleux de l'enfance, à tous les âges »

Une collection de plus de 90 automates en mouvement à découvrir dans une trentaine de tableaux. Personnages inspirés des Fables de Jean de La Fontaine, scènes de la vie quotidienne... Venez passer un moment magique empreint de nostalgie.

Des informations et des livrets-jeux sont disponibles. Nous vous réservons notre meilleur accueil avec une ouverture toute l'année, une dépose aisée sur la place J. Faizant, la proximité des commerces et une aire de jeux pour les enfants à 50 mètres.

HORAIRES 2022

L'exposition est ouverte tous les mardis, jeudis, vendredis et samedis, de 14h à 18h;

les mercredis, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Fermé les lundis et dimanches | Fermé les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

Vacances scolaires (toutes zones confondues) : Ouvert du mardi au dimanche, de 10h à 12h et de 14h à

Fermé les lundis.

Place Jacques Faizant



Tarifs:

- Plein tarif adulte: 4,50 €
- Tarif réduit (étudiants, personnes âgées de plus de 65 ans, personnes en situation de handicap, demandeurs d'emploi, groupe de plus de 10 personnes, sur présentation d'un billet du jour de l'Exposition Pipes et Diamants): 3,50 €
- Enfant (de 6 à 16 ans) : 3 €
- Groupes scolaires : 2 €
- Gratuit : moins de 6 ans, 3^{ème} enfant, accompagnateur et conducteur d'autocar des groupes de plus de 25 personnes.
- ➤ Sur présentation d'un billet d'entrée de l'Exposition Pipes et Diamants, le tarif réduit sera accordé pour les individuels.

Règlements acceptés sur place : espèces, chèque, CB.

Tél. 03 84 41 42 38.

Libre expression des élus

Majorité



Du bon usage de la libre expression

La libre expression est réservée, comme son nom l'indique, à une communication qui a parfaitement le droit d'être critique mais qui a aussi le droit d'être constructive en étant force de propositions.

Si certains écrits vont dans ce sens avec des analyses objectives, ce qui n'empêche pas qu'elles soient sans complaisance, d'autres restent dans le négatif et c'est bien dommage. Leurs auteurs manquent l'occasion de mettre en valeur leurs idées, si tant est qu'ils en aient.

Frustration, quand tu nous tiens ! Quand ce n'est pas la rancœur qui transpire de certains textes. Il est facile également de donner de bons conseils de gestion lorsqu'on n'a jamais géré un village de 25 habitants. Les écrits alarmistes non seulement non fondés mais mensongers ne tirent pas le débat démocratique vers le haut. Mais ainsi va la vie. Il y a ceux qui parlent et ceux qui agissent.

Que l'on évite au moins l'animosité gratuite ! Mais ce n'est pas gagné quand c'est le naturel de certains esprits. Alors restons philosophes. On ne changera pas l'humanité.

Opposition



Situation budgétaire inquiétante : la réalité nous rattrape !

Monsieur le Maire a présenté le 24 février dernier, le second budget qui nous renseigne sur la gestion de notre collectivité. La situation est extrêmement inquiétante et pourtant elle n'est pas nouvelle!

Depuis le rapport de la Chambre Régionale des Comptes en 2017, alors que nous sommes en 2022, des éléments inquiétants concernant la situation économique et financière de notre ville ont été portés à la connaissance du Maire et des élus en place avec les risques encourus, à savoir : dépenses trop élevées, pertes de recettes annoncées mais jamais anticipées, fiscalité sur le bâti très élevée.

Concernant l'investissement : avec une capacité d'autofinancement réduite à néant, notre ville est entièrement dépendante des emprunts, pour réaliser ses projets. Nous sommes arrivés aujourd'hui à un point de non-retour.

L'absence totale d'anticipation des enjeux pousse une nouvelle fois le Maire à renoncer aux investissements promis lors de la campagne électorale.

Poursuivre le mandat actuel sur cette

lancée, nous rapproche d'une éventuelle mise sous tutelle administrative.

Lors du vote de ce budget, nous avons demandé une analyse financière de l'administration des Finances Publiques. Nous souhaitons que les conclusions de cette dernière soient rendues publiques.

« Gouverner, c'est prévoir » a dit le Maire.

Ce dernier semble avoir oublié la suite de cette maxime : « Ne rien prévoir, ce n'est pas gouverner, c'est courir à sa perte »!

Frédéric PONCET



L'étranglement des collectivités locales par l'État est une réalité. Pour Saint-Claude, c'est une perte de 928 244 euros de Dotation globale de fonctionnement en 2020 par rapport à 2014.

Il faut ajouter la perte de 1 178 516

euros de Dotation de solidarité urbaine, montant alloué en 2019, et de zéro euro en 2022 car nous sommes passés sous la barre des 10 000 habitants (9 225 au dernier recensement). Et qui dit moins de population, dit moins de recettes fiscales. C'est la double peine. L'État doit revoir sa copie sous peine de voir en déshérence le service public local déjà fortement réduit.

Côté « Dépenses », c'est l'explosion du coût de l'énergie avec un surcoût estimé pour 2022 à 500 000 euros. L'ouverture à la concurrence organisée par le marché européen devait permettre une baisse générale des prix de l'électricité et aboutit en fait à son contraire. C'est la spéculation qui mène la danse et EDF doit vendre

à perte 40 % de son énergie nucléaire à des « concurrents » « fournisseurs » qui ne produisent absolument rien!

Quelles solutions ? Revenir à un service public de l'énergie garant de prix maitrisés et de notre indépendance énergétique.

Une décision municipale ne suffira pas, mais on pourrait améliorer l'ordinaire avec des choix à notre portée, par exemple en mettant un terme aux guerres picrocholines que se livrent Saint-Claude et la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude.

Échanger, écouter, coopérer, mutualiser des services, ce serait, pour nos deux collectivités, une émotion? Non Sire, une révolution.

La Ri'Botte Festival 8 & 9 juillet au Parc du Truchet

La Ville de Saint-Claude vous propose de renouer avec les festivités.

Organisée par l'Espace Mosaïque et le Service Culture-Animations, en partenariat avec les associations locales volontaires, partenaires locaux, bénévoles et habitants, cette fête se déroulera sous la forme d'un festival prévu les 8 et 9 juillet 2022 au Parc du

Renseignements:

de la Ville de Saint-Claude.

Espace Mosaïque Tél. 03 84 45 22 97

LA RI'BOTTE FESTIVAL

L'objectif principal de ce festival sera de favoriser les échanges et les rencontres entre tous les Sanclaudiens et au-delà, lors de deux journées festives et

Au programme : animations en tout genre, déambulations, structures gonflables, graff géant, concerts, restauration et

Ouvert à tous - Gratuit (sauf restauration/buvette).

Pour permettre aux talents de s'exprimer, une scène ouverte sera installée:

· Chanteurs, danseurs, musiciens, humoristes... Faites-vous connaître, lancez-vous!

Prenez contact dès maintenant avec l'Espace Mosaïque par téléphone au 03 84 45 22 97 ou par mail : espace.mosaique@mairie-saint-claude.fr afin de réserver un créneau sur la scène et faire votre (premier?) show!



Retrouvez le programme complet prochainement sur www.saint-claude.fr et sur la page Facebook

UCI: participez à la Sanclaudienne en juillet

L'Union des Commerçants Indépendants (UCI) de Saint-Claude vous donne rendezvous en juillet pour la traditionnelle fête du commerce et de l'artisanat.

Elle se déroulera les:

Vendredi 15 et samedi 16 juillet dans les rues du centre-ville

RUES PIÉTONNES

De 9h à minuit

À cette occasion, les commerçants du centre-ville et des artisans locaux exposeront leurs produits, de 9h à 19h.

Animations et restauration sur place.

Parkings gratuits.



Agenda

FESTIVITÉS

Du 24 au 26 juin

Fête du Neckar

À Rottenburg am Neckar (Allemagne) Renseignements: Comité des échanges Tél. 03 84 41 42 62

Mercredi 13 juillet

Feu d'artifice vers 23h Parc du Truchet

BROCANTES

Dimanche 3 juillet

Zic à Brac BROCANTE MUSICALE & CONCERT

De 10h à 19h, à la Maison du Peuple + 17h30 : concert de Akpé Jô Mimi (fanfare béninoise avec 12 musiciens)

Entrée libre et gratuite

Programmation : La fraternelle

Dimanche 28 août

Vide-grenier

24, 25 et 26 Juin : Passion vocale

De 8h à 19h, rendez-vous en rue du Marché / rue du
www.festival-musique-baroque-jura.com

Par l'Union des Commerçants Indépendants de Saint-Claude.

Tél. 06 20 62 08 60

EXPOSITIONS

Jusqu'au 25 juin

Exposition de Patrick Lançon

avec la participation de ses petits-fils, Simon et Étienne Gambey Photographie Au Caveau des artistes,

accès par l'Office de Tourisme Entrée libre et gratuite

Du 2 juillet au 27 août

Exposition d'Annabel Mantion-Fayolle et Laurence Louis Mercredi 6 juillet Fais-le toi-même!

Au Caveau des artistes, accès par l'Office de

Entrée libre et gratuite

Jusqu'au 4 septembre

Nouvelle exposition temporaire 10/20

Dix ans de la seconde donation de Guy

vingt ans de la première donation de Guy

Bardone et René Genis

Au Musée de l'Abbaye

Tarifs et informations . www.museedelabbaye.fr

SPECTACLES

En juin et août

Festival de Musique Baroque du Jura

17, 18 et 19 juin : Retour aux sources 24, 25 et 26 juin : Passion vocale

Samedi 25 juin Potlatch

+ Sousta Politiki CONCERT jazz, musiques grecques et

turques À 21h, au Café de la Maison du Peuple

Programmation : La fraternelle

Jeudi 7 juillet

Sarāb

CONCERT jazz contemporain et musiques traditionnelles du Moyen-Orient À 19h30, au Café de la Maison du Peuple

Programmation : La fraternelle

ANIMATIONS ENFANTS

ATELIER C'EST MON PATRIMOINE! FAMILLE dès 6 ans

De 14h à 17h, à la Maison du Peuple

5 € pour participer

Programmation: La fraternelle

Mardi 30 août

ATELIER SÉRIGRAPHIE MOBILE De 16h à 18h, au Parc du Truchet

+ SPECTACLE VIVANT TOUT PUBLIC

Les bêtes de foire

par le Collectif d'Etr'Acteur À 18h, dans la cour de l'école du Truchet

VISITES GUIDÉES Mercredis 6, 13, 20 & 27 juillet

Visites guidées familiales de la Maison du Peuple dès 5 ans **PATRIMOINE**

De 10h30 à 11h30, à la Maison du Peuple Entrée : 2,50€

Programmation : La fraternelle

ANIMATION SPORTIVE

Ultra trail « Un Tour en Terre du Jura » 16 & 17 juillet

Toutes les informations sur : www.utti.fr

AUTRE ANIMATION

Jeudi 30 juin

Créaffaire, le bus de la création d'entreprise Conseils gratuits et sans rendez-vous

Sur la Place du 9 avril 1944

Renseignements: BGE Franche-Comté Tél. 03 84 87 15 75

Retrouvez toutes les animations estivales sur : www.saintclaude.fr et sur notre page Facebook « Ville de Saint-Claude »